

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Anaxis Bond Opportunity US 2017

Part I : FR0011347202

Anaxis Asset Management

Objectifs et politique d'investissement

Classification de l'Autorité des Marchés Financiers : obligations et autres titres de créance internationaux.

Objectif. L'OPCVM a pour objectif de réaliser à son échéance du 31 décembre 2017, une performance nette des frais de gestion supérieure à celle du T-Note américain de maturité 31 décembre 2017 offrant un coupon de 2,75%. Ce titre avait, au 23 novembre 2012, un rendement actuariel de 0,713%.

Stratégie. l'objectif doit être réalisé par une gestion active et discrétionnaire utilisant principalement des obligations d'émetteurs publics ou privés et d'autres instruments de taux américains. La part des investissements hors Etats-Unis ne dépasse pas 35% (Espace économique européen, Suisse ou, dans la limite de 10%, autres pays).

L'OPCVM n'est pas soumis à une contrainte explicite en termes de notation. Par conséquent, l'actif peut être composé de titres à haut rendement et de titres non notés. Les instruments de dette peuvent être à taux fixe, variable, indexés ou non.

La gestion peut également utiliser, dans la limite globale de 10% de l'actif net, des obligations convertibles ou des titres hybrides. L'exposition globale, directe ou indirecte, au marché des actions est limitée à 10% de l'actif net de l'OPCVM. L'exposition du portefeuille en devises est au maximum de 10%.

L'OPCVM peut placer ses liquidités excédentaires sur des comptes de dépôt à terme. Ces dépôts peuvent représenter jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM.

L'OPCVM peut intervenir sur les marchés à terme réglementés, organisés ou de gré à gré dans le but de réaliser des opérations de couverture de change ou de moduler la sensibilité obligataire du portefeuille dans une fourchette de 0 à 5, ce qui peut porter le risque global à un niveau d'engagement de 120%.

L'OPCVM peut détenir jusqu'à 10% de son actif dans des OPCVM obligataires ou monétaires.

Au plus tard le 31/12/2017, le fonds sera géré en monétaire en référence au taux moyen du marché monétaire. Le fonds optera alors, après agrément de l'AMF, soit pour une nouvelle stratégie d'investissement, soit pour la dissolution, soit fera l'objet d'une fusion avec un autre OPCVM.

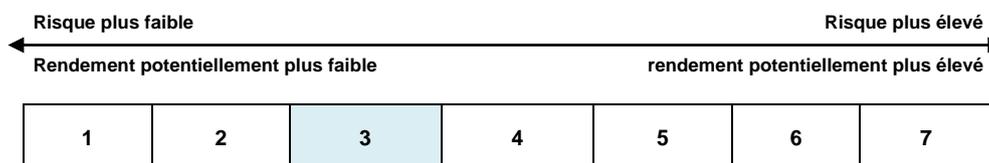
Modalités de souscription et de rachat. La valeur liquidative est quotidienne. Les ordres de souscription et de rachat sont reçus et centralisés au plus tard à 12h00 chez BNP Paribas Securities Services et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du lendemain, soit à cours inconnu.

Les souscriptions et les rachats sont réglés en date de valeur J + 3 jours ouvrés, J étant la date de la valeur liquidative applicable.

Affectation du résultat. Capitalisation.

Recommandation : cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'échéance du 31 décembre 2017.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cette part n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risques ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur

Risque de crédit : Risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui peut entraîner une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative.

Risque lié aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut conduire à une augmentation du risque de taux au-delà de celui attaché aux obligations et autres titres de dette détenus en portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	0,8% maximum

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur pourra payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

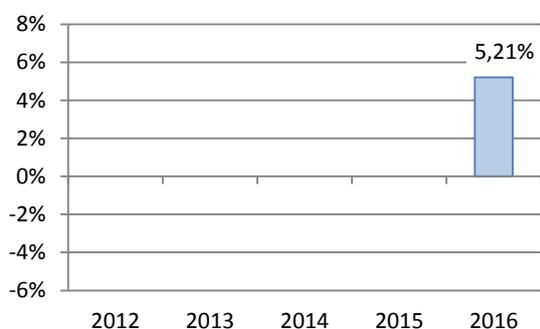
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,95% TTC *
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

* Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2016. Il peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les frais d'intermédiation excepté dans le cadre de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.anaxiscapital.com.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annuelles présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

L'OPCVM a été lancé le 7 décembre 2012.

Cette catégorie de parts a été créée le 29 juillet 2015.

La devise de référence de l'OPCVM est le dollar américain. La devise de cette part est l'euro.

Informations pratiques

Le dépositaire est BNP Paribas Securities Services. Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet www.anaxiscapital.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité d'Anaxis Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.anaxiscapital.com. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Anaxis Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20 mars 2017.